

PLAN ACADÉMIQUE DE FORMATION 2019-2020

Personnels du second degré

*PAF :
Penser
à s'inscrire !*

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



académie
Clermont-Ferrand



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Août 2019



LE PLAN ACADEMIQUE DE FORMATION CE SONT :

- ☑ des actions de formation à candidature individuelle ;
- ☑ des actions de formation à public désigné, dont des formations institutionnelles ;
- ☑ des formations d'initiative locale.



Du 30 août au 25 septembre 2019,
vous pouvez vous inscrire aux actions de formation à candidature individuelle.

DEUX ENTRÉES

Par discipline



www.ac-clermont.fr/personnels/formation/pole-enseignants-2nd-degre/disciplines/

Par thème



www.ac-clermont.fr/personnels/formation/pole-enseignants-2nd-degre/themes/



DES FORMATIONS AU PLUS PRÈS DES BESOINS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

L'école inclusive

- Dans le cadre de la priorité accordée à la scolarisation inclusive, un plan de formation d'envergure ouvert à l'ensemble des personnels de l'éducation nationale se met en place. Il commence par une formation de formateurs et de personnes ressources en vue d'accompagner les équipes sur :
- la collaboration des AESH et des enseignants en situation de classe,
 - l'acquisition de connaissances afin de prévoir les aménagements pédagogiques les mieux adaptés aux besoins spécifiques de chaque élève.

Le nouveau lycée général et technologique

- Dans la continuité des formations déjà engagées en 2018-2019, un plan spécifique de formation est déployé sur :
- les nouveaux programmes,
 - les thèmes transversaux : l'orientation, l'épreuve orale terminale, l'enseignement technologique en langue vivante...

La transformation de la voie professionnelle

- Le plan de formation se poursuit, notamment sur le plan disciplinaire, mais aussi sur :
- le co-enseignement dans les nouvelles familles de métier,
 - le chef d'œuvre,
 - la mixité des publics.



DES OFFRES CIBLÉES

Néo-titulaires

- Vous êtes professeur ou personnel d'éducation nouvellement titulaire : un dispositif d'accompagnement et de formation vous est proposé. Vous serez invité, dans le cadre de votre formation continuée, à y participer. Vous pouvez par ailleurs vous inscrire comme tout autre enseignant sur des actions de formation à candidature individuelle du PAF.

Nouveaux contractuels

- Vous venez d'être nommé contractuel. Il vous est proposé :
- un parcours M@gistère pour une prise de fonction rapide.
 - une formation transversale organisée au cours du 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2019-2020.

Vous serez aussi invité à participer aux formations déclinées dans votre discipline à destination des contractuels. Vous pouvez par ailleurs vous inscrire comme tout autre enseignant sur des actions de formation à candidature individuelle du PAF.

Formateurs

- La formation des formateurs est au cœur de la réflexion sur l'évolution de la professionnalité enseignante. Elle a pour objectif de produire et diffuser des connaissances relatives au travail enseignant, de développer de nouvelles ressources pour des parcours de formation initiale et continue et d'œuvrer en faveur de la création d'un réseau national de formateurs afin de faciliter le développement de politiques communes de formation des enseignants. L'académie s'emploie à structurer le réseau des détenteurs du CAFFA et des formateurs académiques.

LE MOT DU RECTEUR



Comme rappelé par le ministre Jean-Michel Blanquer lors des Assises de la formation continue des enseignants de mars 2019, la formation est la clé de voute d'une école de la confiance, mobilisée pour la réussite de tous, élèves et personnels. Un schéma directeur de la formation continue triennal se met en place : il tient en particulier à valoriser les parcours professionnels et à favoriser les formations au plus près des besoins à travers notamment les formations d'initiative locale. J'ai souhaité que, dès cette rentrée scolaire, le plan académique de formation s'articule autour des grands objectifs de schéma stratégique :

- la formation institutionnelle, qui permet aux personnels de se situer dans leur environnement professionnel ;
- l'approfondissement de la pratique professionnelle, afin que les personnels se perfectionnent et puissent s'adapter aux évolutions de leur métier ;
- l'accompagnement des évolutions professionnelles souhaitées par chacun d'entre vous.

Je formule le vœu que le plan académique de formation qui vous est proposé puisse utilement vous accompagner dans votre parcours professionnel.

Benoit Delaunay,
recteur de l'académie de Clermont-Ferrand,
chancelier des universités.



POUR CONSULTER ET S'INSCRIRE, C'EST SIMPLE !

En flashant les QRcodes à l'aide d'un téléphone portable ou d'une tablette, vous accéderez directement à l'espace formation du site de l'académie de Clermont-Ferrand.

Vous pourrez ainsi consulter les offres de formation disponibles, et tous les services liés à la formation à distance.



L'ESPACE CADRE ET SON ACTUALITE

<http://www.ac-clermont.fr/personnels/formation/>



LE POLE IATSS

<http://www.ac-clermont.fr/personnels/formation/pole-iatss/>



SE FORMER A DISTANCE

Se former, former, concevoir son parcours

M@gistère ou **consulter les enregistrements des séminaires et conférences.**

Participer ou créer sa classe virtuelle avec **Via.**

Créer et partager un espace collaboratif avec **Tribu.**

Consulter la bibliothèque numérique **ENI** en ligne :

<http://formation.ac-clermont.fr/foad/>

Vous n'êtes pas seule !



TOUS LES CONTACTS DE LA DÉLÉGATION ACADÉMIQUE À LA FORMATION (DAFOR)

<http://annuaire.ac-clermont.fr/voir/dafor>